



Faire valoir ce que de droit

Par **mesdroits**, le **16/10/2009** à **10:12**

Bonjour,rnrnAprès plusieurs longues démarches j'ai aujourd'hui obtenu gain de cause face à la société phone and phone. Cependant le jugement rendu en ma faveur par le tribunal m'oblige à passer par un huissier pour le faire exécuter. Procédés très couteux pour récupérer (par principe) la somme de 150 Euros. Existe t il une autre manière de faire valoir ce que de droit svp ? Je ne veux pas abandonner , cette société arnaque beaucoup trop de personnes.rnMerci beaucoup de votre aide.rnrnCordialement,rnrnDamien

Par **frog**, le **16/10/2009** à **10:30**

La partie adverse n'a-t-elle pas été condamnée à dépens ? Dans ce cas, la facture de l'huissier lui revient en cadeau bonux.rnrn<http://vosdroits.service-public.fr/F889.xhtml>